

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 9 juillet 2024

Délibération
n°146-2024
Point
4.18.10.3

Point 4.18.10.3 de l'ordre du jour

Tarifs 2024-2025 et renouvellements des formations diplômantes de l'IDIP proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

L'IDIP ne souhaite pas modifier les tarifs de ses DU.

Le 2 juillet 2024, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 22 voix pour.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	30
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2024-2025 et renouvellements des formations diplômantes de l'IDIP proposées hors SFC.

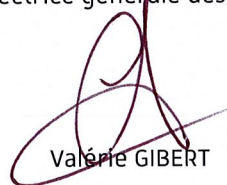
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 11 juillet 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

			Codes APOGEE				Tarifs 2023-2024	Tarifs 2024-2025
Composante	Diplômes	Droits de base (L ou M)	Diplôme	version	Etape	version	FI droits spécifiques	FI droits spécifiques
Autres								
IDIP	" + Pro " Renforcement des compétences professionnelles		DP02U	320	DP02U1	320	0	0
IDIP	DU Accompager l'étudiant	M	DP01U	320	DP01U1	320	0	0
IDIP	DU Pédagogie dans l'enseignement supérieur	M			ED5BU1		0	0

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

Sans modification

Composante : **Institut de Développement et d'Innovation Pédagogiques - Idip**

Dénomination du DU : **DU +Pro**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **Sans objet**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Sans modification

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **X**

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : **X**

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **X**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **Non**

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	4		4
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (<i>52€ à minima</i>)	52€
---	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	125 h * 52 € = 6500 €	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	Financement sur le projet Include
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	/	Autres recettes *	
Autres dépenses*	36 h * 52 € = 1872 €		
Total des dépenses	161 h * 52 € = 8372 €	Total des recettes	Financement sur le projet Include
Résultat (dépenses - recettes)			1950€

*A préciser :

Commentaire du résultat : /

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Sans objet. Le DU s'effectue en 2 ans plutôt qu'un an. Une seule personne diplômée aujourd'hui.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	15	/
Formation Continue		/
Exonération	15	/

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	125 h * 52 € = 6500 €	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	Financement sur le projet Include
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	/	Autres recettes *	
Autres dépenses*	36 h * 52 € = 1872 €		
Total des dépenses	161 h * 52 € = 8372 €	Total des recettes	Financement sur le projet Include
Résultat (dépenses - recettes)			1950 €

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme /

Droits spécifiques (*décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires*). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DP02U1		Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU : X

DU +Pro : Maquette 2023-24	Heures étudiant	Modalité	Coût (CI)	Financement	Objectifs d'apprentissage	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation (voir objectifs d'apprentissages)	Intervenant-e-s
UE 1 : Construire son parcours d'études et son projet professionnel								
Définir les(ses) compétences	6	Présence ateliers/Individuel sur rendez-vous	7,5	EAV	Faire son bilan Analyser ses expériences et son parcours Rédiger un bilan / verbaliser ses compétences	Portfolio final + Soutenance	1.donner une définition de la compétence 2. décrire des compétences acquises	Patricia Demoriaux, Claire Piechowiak
Définir et construire son projet professionnel	6	Présence ateliers/Individuel sur rendez-vous	7,5	EAV	Se connaître Se projeter - préciser son projet (méthode) Explorer, comparer, critiquer (pour préciser son projet- action) Faire des choix (pour préciser son projet – action)		1.nommer son ou ses projets 2.établir un plan de réalisation de son ou ses projets (court et moyen terme)	Patricia Demoriaux, Claire Piechowiak
Valoriser ses compétences	6	Présence ateliers/Individuel sur rendez-vous	7,5	EAV	Se mettre en action : réaliser le plan d'action pré-établi Tirer parti de son bilan Réseauter Communiquer		communiquer sur son ou ses projets (CV, lettre, réseau, forums)	Patricia Demoriaux, Claire Piechowiak
UE 2 : Identifier et appliquer les principes du monde professionnel								
Identifier et connaître les principes de base du droit du travail	8	Module d'autoformation en ligne	10	Include	Analyser les relations du travail dans l'entreprise	Test en ligne auto-corrigé	Connaissance des modalités du contrat de travail (embauche, durée, rupture, congé, formation, protection sociale, les conventions collectives...)	Leslie Fauchoux
Fonctionnement et organisation de l'entreprise	8	Module d'autoformation en ligne	10	Include	Identifier et différencier les différents types de structures et les spécificités de chacune, leurs modes de fonctionnement et leurs organisations	Test en ligne auto-corrigé	Etre capable de présenter la structure dans laquelle l'étudiant a évolué lors de son stage / sa mission pro	Leslie Fauchoux
Identifier les principes de l'économie d'entreprise et de gestion budgétaire	8	Module d'autoformation en ligne	10	Include	Appliquer les principes de base de la comptabilité Acquérir les mécanismes techniques d'élaboration d'un budget et d'un suivi budgétaire	Test en ligne auto-corrigé	Elaborer et gérer un budget prévisionnel ou analytique pour la gestion d'un projet	Leslie Fauchoux
UE 3 : Communiquer de manière professionnelle								
Adopter une attitude professionnelle	4	Présence/Distance	5	Include	Développer un savoir-être professionnel et un savoir faire relationnel dans une situation donnée et analyser les enjeux en situation	Portfolio final + Soutenance	Capacité à rendre compte de son expérience en adoptant une attitude et un vocabulaire professionnel	Alexandre Sigrist

Adapter son langage écrit et oral selon les codes professionnels	6	Présence/Distance	7,5	Include	Communiquer de manière professionnelle et d'adapter sa communication selon les types d'interlocuteurs		Capacité à s'exprimer de manière claire, synthétique ou analytique à l'écrit et à l'oral	Alexandre Sigrist
Choisir et utiliser les outils de communication professionnels et de travail collaboratif	8	Présence/Distance	10	Include	Maîtriser les outils numériques et être capable d'adapter son choix d'outils selon le contexte professionnel		Présentation des différents outils de communication utilisés et justification de la pertinence des choix	Alexandre Sigrist
Communiquer dans un contexte professionnel en langue étrangère (anglais ou allemand)	6	Présence/Distance	15	Include	Créer ses outils de candidature en langue allemande et/ou anglaise	CV et Lettre de motivation en allemand ou en anglais	Capacité à s'exprimer et de se faire comprendre de façon claire en allemand et en anglais	Marie Lanéry
UE 4 : Agir de façon professionnelle en situation de travail								
Identifier les étapes et les conditions d'un projet d'équipe et les méthodes de leadership	12	Module d'autoformation en ligne	15	AMI IP Missions professionnelles	Définir les principes de base associés à la gestion de projet		Mise en pratique des étapes de gestion de projet	Module d'autoformation
Esprit d'entreprendre	8	Atelier/Autoformation	10	Include	Identifier et appliquer des outils et méthodes de créativité dans le cadre de la gestion de projet Mettre en perspective l'usage des méthodes et outils de créativité avec les problématiques rencontrées en contexte professionnel	Rapport de projet pour la mission	Capacité à faire émerger des idées et des propositions d'action adaptées à la problématique et aux objectifs.	Idip
Élaborer et mettre en œuvre un projet dans un cadre professionnel : 2 missions professionnelles ou 1 MP + 1 stage	200h minimum	Présence/Distance	/	AMI IP Missions professionnelles	Maîtriser la démarche de gestion de projet dans une situation professionnelle en développant des compétences disciplinaires et transversales	professionnelle ou rapport de stage et soutenance de 45 mn	Capacité à rendre compte de sa démarche de gestion de projet à l'oral et à l'écrit. Identification de la méthodologie de travail appliquée par l'ensemble de l'équipe et analyse des techniques de leadership mis en place	Stéphanie Nolot
Faire preuve d'analyse critique et de réflexivité sur son activité et son projet	8	Présence/Distance	10	AMI IP Missions professionnelles	Développer une capacité d'analyse pour identifier ses choix d'actions, les expliciter et apporter des pistes d'amélioration		Capacité à rendre compte de son rôle et à analyser les forces et les faiblesses ainsi que les décisions prises et à proposer des pistes d'amélioration.	Stéphanie Nolot Marion Huber

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2024 - 2025**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification

Composante : Idip

Dénomination du DU : Diplôme d'université Pédagogie dans l'enseignement supérieur (DU PES)

Date d'approbation par le Conseil de composante : X

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys)* :

Pas de modification

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : X

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : X

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : X

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? X

~~Si oui, indiquer la licence et/ou le master concerné(s) :~~

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	12		12

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé <i>(52€ à minima)</i>	52 €
---	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	107 h x 52 = 5564 €	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	Budget Idip : formation s'inscrit dans ateliers Idip (+ Accompagnement et regroupements)
Autres dépenses*			
Total des dépenses	107 h x 52 = 5564 €	Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser :

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Sans objet. Le DU vise un public déjà en emploi à l'Unistra. Nous ne pouvons donc identifier d'éventuelles évolutions de carrière.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (<i>52€ à minima</i>)	52 €
---	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	107 h x 52 = 5564 €	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	Budget Idip : formation s'inscrit dans ateliers Idip (+ Accompagnement et regroupements)
Autres dépenses*			
Total des dépenses	107 h x 52 = 5564 €	Total des recettes	

Résultat (dépenses - recettes)		
---------------------------------------	--	--

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
FP79U1/320	/	APOGEE

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Cas éventuels d'exonération : Demande d'exonération pour les personnels de l'université de Strasbourg et de l'UHA

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU
Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2024 - 2025**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

X SANS modification AVEC modification

Composante : Idip – Institut de Développement et d'Innovation Pédagogiques

Dénomination du DU : **Accompagner l'Étudiant**

Date d'approbation par le Conseil de composante : Sans objet - Pas de conseil à l'Idip

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Modifications 2024-25 : aucune.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : /

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : /

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : uniquement personnels Unistra - exonérés

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? NON

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : /

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 76 heures
(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	2	0	2

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 euros
------------------------------------	----------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	138,75 h éq. TD x52 = 7215 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	/
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	/	Autres recettes *	196,5 h éq. TD x52 = 10 218 €
Autres dépenses*	36 h éq. TD x52 = 1872 €	Financement sur le projet Include	
Total des dépenses	174,75 éq. TD x52 = 9 087 €	Total des recettes	196,5 h éq. TD x52 = 10 218 €
Résultat (dépenses - recettes)			21,75 h éq. TD x52 = 1131 €

*A préciser :

Commentaire du résultat : /

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Sans objet. Le DU vise un public déjà en emploi à l'Unistra.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue	10	
Exonération	10	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 euros
------------------------------------	----------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	138,75 h éq. TD x52 = 7215 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	/
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	/	Autres recettes *	196,5 h éq. TD x52 = 10 218 €
Autres dépenses*	36 h éq. TD x52 = 1872 €	Financement sur le projet Include	
Total des dépenses	174,75 éq. TD x52 = 9 087 €	Total des recettes	196,5 h éq. TD x52 = 10 218 €
Résultat (dépenses - recettes)			21,75 h éq. TD x52 = 1131 €

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD); ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module). Personnels Unistra enseignants ou non avec une mission d'accompagnement des étudiants.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
/	/	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU : /

